

Discrimination is Against the Law

(French)

La discrimination est illégale

Nous respectons les lois fédérales en matière de droits civils et nous n'exerçons aucune discrimination en fonction de la race, de la couleur, de la religion, de l'origine nationale, de l'âge, d'un handicap, de la situation familiale ou du sexe d'une personne ou de tout autre motif qui fait l'objet d'une protection en vertu d'une loi d'une autorité locale ou d'un État. (Selon le programme, un motif donné pourrait ne pas s'appliquer.)

Nous n'excluons pas les personnes et nous leur réservons le même traitement sans égard à la race, à la couleur, à la religion, à l'origine nationale, à l'âge, à un handicap, à la situation familiale, au sexe ou à tout autre motif qui fait l'objet d'une protection en vertu d'une loi d'une autorité locale ou d'un État. (Selon le programme, un motif donné pourrait ne pas s'appliquer.)

Nous fournissons:

- des aides et des services gratuits aux personnes handicapées afin qu'elles puissent communiquer efficacement avec nous, tels que:
 - des interprètes qualifiés en langage gestuel;
 - des informations présentées dans des formats adaptés (gros caractères, documents audio, formats électroniques accessibles, autres formats); et
- des services linguistiques aux personnes la langue première n'est pas l'anglais, tels que:
 - des interprètes compétents; et
 - des informations écrites dans d'autres langues.

Si vous avez besoin de ces services, nous vous prions de contacter:

Si vous estimez que nous n'avons pas fourni ces services ou que nous avons agi de façon discriminatoire envers vous, vous pouvez formuler un grief en communiquant avec:

[La loi vous protège contre toutes représailles ou mesures coercitives découlant de l'exercice de vos droits civils..]

Vous pouvez également déposer une plainte en communiquant avec:

